



photos de P-E Weck

# Les déboulonneurs

## Pour que la pub recule

**D**ans une dizaine de villes, les déboulonneurs réalisent des actions de barbouillage de panneaux publicitaires, au grand jour, à visage découvert. Par de tels actes de désobéissance civile non-violente, ils comptent raviver le débat public autour de la place de la publicité. Après une année 2006 riche en actions, l'année 2007 a été florissante en procès.

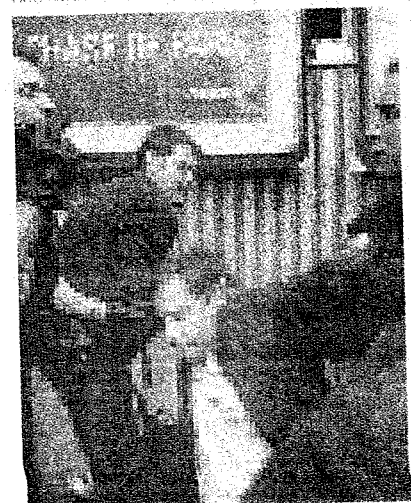
Les actions de barbouillage sont une tribune médiatique pour faire remonter les revendications du collectif : la réduction de la taille et du nombre des panneaux publicitaires. Leur caractère répétitif entraîne, tôt ou tard, une réaction. L'intervention de la police est vécue comme une vraie satisfaction. C'est la première phase vers un procès.

L'étape des procès s'avère prenante, voire surprenante : information du public et de la presse, récolte de fonds, contact avec l'avocat, avec les témoins de la défense...

Ces procès marquent des avancées : à Paris, seulement 1€ d'amende a été requis à l'encontre des sept prévenus. A Lyon, les deux prévenus du 2 mai 2007 ont été reconnus coupables des faits, mais ont obtenu une dispense de peine ! A Rouen, le 11 mai 2007, c'est le procureur lui-même qui a requis une dispense de peine. La justice reconnaît de mieux en mieux la réalité de l'agression publicitaire.

Fort de ces avancées judiciaires, les déboulonneurs entament une nouvelle étape : le travail sur un projet de loi limitant drastiquement le nombre et la taille des panneaux publicitaires. La désobéissance civile n'est pas une fin en soi mais un moyen particulièrement adéquat de sensibiliser le plus grand nombre à cette question, en vue de créer un rapport de force permettant de faire pression sur le législateur.

Le combat reste loin d'être gagné, et c'est uniquement par une mobilisation de longue haleine que les avancées déjà obtenues aboutiront. Il est plus que jamais temps de barbouiller les panneaux, pour débarbouiller la face de notre démocratie plongée dans le coma publicitaire !



SILENCE n° 351 (novembre 2007)

Guillaume Gamblin et David Sterboul ■